



Extrait du Procès-Verbal
ou copie de résolution

MUNICIPALITÉ DE FORTIERVILLE

A la séance ordinaire de la municipalité de Fortierville tenue le 3 décembre 2012 et à laquelle étaient présents les personnes suivantes :

Membres du conseil :	Normand Gagnon	maire
	Renald Lemay	conseiller
	Denis Bélanger	conseiller
	Yannick Pressé	conseiller
	Serge Grimard	conseiller
Absences :	Pascal Gagnon	conseiller
	James Kingston	conseiller

Et tous formant quorum.

Assiste également à cette séance : Annie Jacques, directrice générale

Municipalité amie des aînés

CONSIDÉRANT QUE la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) a pour objectif premier l'adaptation des politiques, services et structures au vieillissement de la population;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fortierville souhaite améliorer les conditions et la qualité de vie de ces citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la démarche MADA permet de :

- Reconnaître les besoins spécifiques des aînés;
- Favoriser l'adoption d'actions concrètes par et pour les aînés;
- Encourager la participation active des aînés à la vie de la communauté et contribuer à la vie familiale;
- Consolider la solidarité intergénérationnelle;
- Promouvoir les saines habitudes de vie dans un contexte de vieillissement actif;
- Encourager les aînés à prendre en charge leur santé et contribuer à leur autonomie vers une vie plus active;
- Appuyer les familles dans leur implication en lien avec les aînés;
- Permettre à des projets issus du futur plan d'action MADA d'accéder au programme de financement d'infrastructure MADA;

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour action municipale et famille ainsi que le ministère de la Santé et des Services sociaux (responsable des aînés) peut apporter un support technique;

CONSIDÉRANT QUE le programme d'aide financière peut offrir une aide financière à la municipalité variant entre 8 000 \$ et 10 000 \$ afin de produire le plan d'action MADA. La démarche demande un investissement d'un montant de 10 % qui doit être assumé par les entités municipales soit un maximum variant entre 800 \$ et 1 000 \$ pour chacune des municipalités participantes;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités de la MRC devraient participer à la démarche;

RÉSOLUTION # 262-12-12

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter que la municipalité de Fortierville participe à la démarche Municipalité amie des aînés. Madame Annie Jacques, directrice générale, est autorisée à être la mandataire et la déléguée pour le suivi de la demande, incluant la signature d'un protocole d'entente.

(ADOPTE)

Copie certifiée conforme

Donné à Fortierville, ce 4 décembre 2012

Annie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière